



Edito du Maire

Chers livinhacoises, livinhacois,

Aux différents labels déjà obtenus par notre commune, s'ajoute désormais celui de « Villages d'Avenir » dans le cadre du Plan France Ruralité. Nous avons porté ce dossier avec les services de l'Etat, de Decazeville Communauté mais aussi en groupement avec nos voisins de Flagnac. C'est un nouveau pas pour la valorisation de notre vallée.

Dans le cadre du lancement par la Région Occitanie du projet « ma Santé, ma Région », nous avons, conjointement avec Saint-Santin, déposé une candidature pour accueillir sur nos communes des médecins généralistes.

Ce dossier a été retenu, ce qui nous permet de vous annoncer officiellement que, depuis le 15 janvier, un docteur généraliste, une sage-femme, accompagnés d'une secrétaire médicale, officient dans les centres de santé de Livinhac-le-Haut et Saint-Santin. C'est un vrai plus pour nos habitants et notre territoire.

Nous sommes très fiers d'avoir réalisé ce projet à trois : la Région Occitanie, les mairies de Saint-Santin et Livinhac-le-Haut, mais aussi les praticiens. Praticiens que je remercie chaleureusement pour nous avoir fait confiance et à qui je souhaite la bienvenue.

Après le départ des religieuses de la Sainte Famille, les bâtiments de l'ancien couvent viennent d'être rachetés par M. Hammad Chafiq. Ce dernier est également le nouveau directeur de l'entreprise Marie de Livinhac et il a tenu à ce que le siège social de son entreprise soit transféré sur la commune. C'est un beau geste qui doit faire plaisir à Marie Thérèse DRULHES à l'origine de nombreuses recettes.

Nous nous réjouissons de la venue sur notre commune de nouveaux habitants qui récompense les gros efforts faits par la collectivité pour l'accueil, les services de proximité, l'école. Nous leur souhaitons la bienvenue et que leur nouvelle vie à Livinhac soit agréable.

Pour conclure, je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de nos projets : nos différents partenaires, Etat, Région, Conseil Départemental, Decazeville Communauté et leurs services. Je remercie également les membres du Conseil Municipal, les membres du CCAS et nos employés municipaux pour leur investissement, leur soutien. Enfin, merci aux associations, clubs sportifs, commerçants et tous les bénévoles qui sont la vie et l'attractivité de notre commune.

Bonne année à toutes et à tous, à ceux qui vous sont chers. Que ce soit une année de bonheur de joie, de santé mais aussi de paix.

Le Maire, Roland JOFFRE

AGENDA

28 janvier

Quine du « Club des toujours jeunes » à 14 h 30 à la salle culturelle.

Du 16 février au 15 mars

Exposition de céramiques de Céline Gauthier "Invitation au paysage"

Dimanche 3 mars

OTB 12 - Manifestation Olt Trail : deux parcours (15 et 28 kms).

Samedi 9 mars

Folijeu - Bal Disco

Du 22 mars au 19 avril

Exposition « Autour de Roger Serpantié, les peintres de la nature, du paysage et du patrimoine au XXème »

Du 26 avril au 31 mai

Exposition d'écorces de bois de Martine Capdeville-Lacomme "Au cœur de l'écorce"

Lundi 1er avril

USPL - Quine à 15 h à la salle culturelle.

Com' Une Photo



A l'occasion de ses 100 ans, Bertille Reus dite Nini était bien entourée ! Famille, amis, voisins, élus municipaux s'étaient donnés rendez-vous pour fêter cet événement chez Ginette et Yves Bousquet au square du Tilleul où Mme Reus, bon pied bon œil, vit toujours dans sa maison avec sa sœur Juliette âgée de 97 ans. C'est avec chaleur et émotion que tous ont partagé le verre de l'amitié et souhaité un joyeux centenaire à Nini.



Vente du camping

L'offre privée d'hébergement se développant sur la commune, la municipalité n'a plus intérêt à assurer cette mission de service public. Elle a donc décidé de se séparer du camping Beau rivage dont elle était propriétaire. La SCI Daoglio s'est portée acquéreur pour une somme de 49 998 € incluant le mobilier et une partie des parcelles. Le projet de la SCI est de poursuivre l'accueil des pèlerins, des touristes, des groupes mais aussi de diversifier et de développer l'offre actuelle. Nous leur souhaitons prospérité et réussite.

Noël des employés

Lors d'une sympathique réception en mairie, le premier édile Roland Joffre et ses adjoints ont reçu l'ensemble du personnel communal pour clôturer l'année 2023.

Se sont joints à cette invitation : les intervenants des Francas et de Chorus sur la commune, les emplois civiques de l'école ainsi que l'ensemble du conseil municipal accompagné de leurs conjoints et enfants.

Roland Joffre a fait un petit tour d'horizon des activités réalisées, des projets aboutis et ceux à venir. Après avoir remercié l'ensemble du personnel pour leur travail et leur engagement sur le village, il a distribué en cette période de Noël à chacun d'entre eux, ainsi qu'à leurs enfants, quelques récompenses bien appréciées.

Le maire, n'étant pas avare en humour, a fait de cette distribution un épisode joyeux, collant bien avec l'esprit festif de fin d'année.

La soirée s'est prolongée au restaurant le Barbeau autour d'un superbe apéritif d'înatoire préparé avec soin par Delphine où élus et employés ont pu passer un moment chaleureux et convivial.



L'urbanisme sur notre commune

* Quelques chiffres :

En 2023, ont été instruits sur Livinhac-le-Haut 49 déclarations préalables de travaux et 7 permis de construire

	2021	2022	2023
Déclarations préalables de travaux	35	31	49
Permis de construire	12	12	7

* Pour vous aider, une permanence de **RODEZ AGGLO** a lieu à la Communauté de communes de Decazeville Communauté :

- Uniquement sur rendez-vous pris au 05 65 73 82 29
- Les jeudis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Information sur les droits des sols, instruction des demandes : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, de démolir ou d'aménager.

* Sur notre commune comme sur les 11 autres communes du territoire de Decazeville Communauté, c'est le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) valant Programme local de l'Habitat (PLUI-H)** qui définit les règles applicables en matière d'usages du sol sur les parcelles publiques ou privées.

Vous pouvez consulter ce document sur le site internet de Decazeville communauté.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou avec couverture > 1,80 m de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VERANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

PORTAIL
DP

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Villages d'avenir

C'est avec fierté que nous avons appris que notre commune avait été retenue pour bénéficier du programme « Villages d'avenir ». Annoncé par l'Etat le 15 juin dernier dans le cadre du plan France Ruralités, ce dispositif vise à accompagner des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement.

Il doit faciliter le quotidien des élus locaux qui cherchent à développer l'économie de leurs communes en les accompagnant dans leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et les aides de l'Etat comme des autres partenaires financiers. Les 71 communes aveyronnaises labellisées, démontrent, selon les termes de la préfecture de l'Aveyron, "une belle dynamique dans notre département." Trois chefs de projets seront dédiés dans chacun des trois arrondissements aveyronnais concernés au sein des délégations territoriales de la Direction départementale des territoires. Charge à eux d'être "à l'appui des communes concernées pour la réalisation de leurs projets structurants."



Info Decazeville Communauté



Tri des emballages et des papiers : les erreurs à ne pas commettre

Depuis deux ans, les Aveyronnais déposent l'ensemble de leurs emballages en carton, papier, plastique, acier et aluminium dans la **poubelle jaune**. Une fois collectés, ces déchets d'emballages et de papiers sont acheminés vers ECOTRI, le centre de tri départemental basé à Millau pour être séparés par matière avant leur expédition vers des usines de recyclage.

Malgré des consignes de tri plutôt bien intégrées par les habitants, certaines erreurs circulent quotidiennement sur les tapis du centre de tri. Ces erreurs représentent 21% du flux entrant, soit un poids moyen de 13,6 kg par habitant et par an.

Certains de ces déchets non conformes sont problématiques et peuvent causer des dommages matériels ou blesser les agents de tri :

- * **Les déchets inflammables** (batteries, piles, appareils électriques et électroniques, bonbonnes de gaz, téléphones portable) présentent un risque **majeur d'incendie ou d'explosion**
- * **Les déchets coupants** (verre cassé, rasoirs, cutters, outils) présentent un risque de **coupures** et de **blessures des agents**
- * **Les déchets hygiéniques et piquants** (seringues, perfusions, poches médicales, masques souillés, mouchoirs en papier, couche-culotte, tampons, serviettes hygiéniques, pansements) risquent de **contaminer les agents** par des **virus** ou **bactéries** engendrant des conséquences graves sur leur santé.
- * **Les déchets longs ou volumineux** (câbles électriques, ficelle, rubalise, films de palette, tuyaux d'arrosage, bâches, rouleaux de tapisserie, grands cartons, balais, parapluies, pneus) provoquent des **blocages et des pannes**.
- * **Les textiles** peuvent occasionner des **pannes de machines** par les **bourrages provoqués**.
- * **Les produits dangereux** (soude, acide, produits décapants, produits chimiques toxiques, acides, solvants) contiennent des **substances dangereuses pour la santé et l'environnement**. Ils sont à l'origine de brûlures sérieuses des agents ou de pollution.



Ces déchets peuvent être pris en charge en vue d'être recyclés, valorisés ou traités dans des filières dédiées quand ils sont apportés en déchèteries, ou dans des points de collecte spécifiques (magasin, pharmacie, borne textile, etc.).

Les coûts engendrés par les erreurs de tri

La présence d'erreurs de tri impacte l'ensemble des étapes de la gestion des déchets, depuis la collecte jusqu'au traitement. **Elles entraînent des surcoûts qui impactent directement les collectivités et le SYDOM**. Chaque mois, une caractérisation (prélèvement d'un échantillon de collecte) est effectuée pour chaque collectivité adhérente au SYDOM afin de quantifier le contenu des sacs jaunes de chaque territoire et de définir notamment la part de ces erreurs de tri. **Cette caractérisation permet d'appliquer un tarif spécifique selon la qualité du tri de la collectivité afin d'encourager les bonnes pratiques.**



Commission Enfance et culture

Noël à l'école

Cette année, une centaine d'enfants ont partagé le traditionnel repas de Noël de la cantine en présence de Monsieur le Maire et de deux membres de la commission Enfance. L'occasion pour tous de partager un moment festif tout en se régaland du délicieux menu préparé par Isabelle Garric, la cantinière, et son équipe. Avec, en clou du spectacle, la bûche maison : cette année, elle avait pris la forme d'une forêt de sapins enneigée. Et tous s'accordent pour dire qu'elle était « aussi belle que bonne » !

Isabelle et Julien découpent la bûche



Une classe aux JO

C'est officiel ! La classe des grands de l'école Prosper Alfarc a été retenue au terme d'une sélection nationale pour assister aux Jeux Paralympiques de Paris en septembre 2024. Ils assisteront notamment aux épreuves d'athlétisme au stade de France. Une grande fierté pour les enseignantes et notamment Mme Murat, directrice de l'école, qui n'a pas ménagé sa peine pour obtenir ces précieuses places. L'école a d'ailleurs obtenu depuis 2022 le label « Génération 2024 », preuve de son engagement en faveur du sport.

Noël à la médiathèque

Comme chaque année, les bénévoles de la médiathèque ont eu à cœur de proposer aux enfants un après-midi autour de Noël. A la trentaine d'enfants du Centre de loisirs présents ce jour-là, quelques enfants du village accompagnés de leurs parents se sont joints au groupe. C'est dans la bonne humeur générale que tous ont participé aux différents ateliers. Avec au programme : chants et réalisation de plusieurs travaux manuels que les enfants ont pu emporter chez eux. Et pour finir : un bon goûter offert par l'association Olt'his.



Les enfants et les bénévoles

Des livres et des bébés

Notre médiathèque intègre l'opération « Livre de naissance » initiée par le Conseil départemental dans le cadre du dispositif « Des livres et des bébés ». Il s'agit de favoriser l'éveil culturel et artistique des tout-petits et de rappeler l'importance de la lecture dès le plus jeune âge.



En pratique, les nouveaux parents (naissance ou adoption de moins de 3 ans) qui résident sur la commune pourront venir retirer gratuitement en médiathèque le livre « Poème en jaune » de Lucie Felix. Stéphanie Clot, employée communale en charge du lieu, leur réservera un accueil personnalisé et pourra leur donner des conseils de lecture. Rappelons que l'inscription à la médiathèque est gratuite pour tous.

Stéphanie Clot, entourée d'élus et membres de l'association Olt'his

Appel à bénévoles pour la médiathèque

Vous aimez les livres ? Vous souhaitez contribuer à l'animation de notre médiathèque ? Alors, nous vous invitons à **rejoindre l'équipe de bénévoles** qui entoure Stéphanie Clot, l'employée communale en charge de ce lieu. Chacun s'investit selon son temps et ses possibilités. *Pour tout renseignement, n'hésitez pas à pousser la porte de la médiathèque aux heures d'ouverture ou à appeler au 05 65 43 47 12*



Commission Affaires sociales C.C.A.S.

Distribution des ballotins de chocolats

Fidèles à la tradition, à l'occasion des fêtes de fin d'année le Maire et 2 conseillers sont allés remettre à chacun des résidents de l'EHPAD un ballotin de chocolats. Les animatrices, le personnel et les résidents, qui avaient concocté une petite réception leur ont réservé un accueil chaleureux.



Installation du CME en présence des conseillers départementaux et régionaux

Le CME au travail !

Le 7 novembre dernier, les jeunes conseillers municipaux fraîchement élus, recevaient leur écharpe et prenaient officiellement leurs fonctions. Et c'est sans tarder qu'ils se sont mis au travail. La première réunion fut animée et riche en échanges. A l'issue des débats, trois projets furent sélectionnés: aménager une aire de jeux à côté du city stade, organiser une manifestation festive pour les jeunes et poursuivre la lutte contre les déchets dans le village.

Nul doute que nos jeunes élus, forts de leur enthousiasme, sauront dynamiser notre commune. Nous leur souhaitons bon courage et une belle aventure au sein du CME.





Commission Travaux, développement économique

Lotissement le Cruquet 2

Les travaux de terrassement sont désormais terminés. Place maintenant aux maçons pour faire sortir de terre le projet du lotissement du Cruquet 2 porté par Sud Massif Central Habitat.

La municipalité propriétaire du terrain avait vendu l'intégralité du lot à la société pour y construire 8 maisons quasi identiques à celles du Cruquet 1 et deux maisons individuelles.

Ce projet dans les cartons depuis quelques temps s'est accéléré, pour permettre à quelques familles de s'installer sur notre commune toujours aussi attractive. La preuve en est : les terrains se vendent très rapidement dans le village et notamment ceux du lotissement de la Ramondie, aujourd'hui tous vendus ou réservés.

Maison de retraite



C'était une nécessité d'agrandir les bureaux de notre maison de retraite l'Oasis. Effectivement, les secrétaires se trouvaient un peu à l'étroit dans leur espace.

Après réflexion et appui d'un architecte d'intérieur, un comptoir d'accueil visiteurs a été créé pour détacher le poste de travail du bureau actuel.

Il a été pensé en collaboration avec ses utilisatrices pour allier pratique et esthétique, s'intégrant parfaitement dans le hall d'entrée.



La municipalité remercie les entreprises pour la qualité de

leur travail et leur réactivité qui a permis de ne pas occasionner de nuisances trop longues aux employés et résidents de la structure.

Autres travaux

Bien qu'il y ait de nombreux projets, l'entretien du village et de nos bâtiments communaux n'a pas été oublié.

Le clocher de l'église a connu une réfection de la toiture en urgence le mois dernier. Une poutre a été remplacée, des noues en zinc renouvelées et les chenaux nettoyés.

La mairie connaîtra le même sort lorsque le crépisser viendra installer son échafaudage pour la réfection de la façade. Ces travaux rentrent dans le cadre d'un projet débuté il y a presque deux ans sur la rénovation énergétique du bâtiment.

Les employés communaux ont aussi beaucoup œuvré ces derniers temps après cette longue période de pluie pour entretenir les fossés et caniveaux afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie.

De nouveau, des actes malveillants pendant les vacances de Noël ont obligé nos employés à stopper leurs travaux en cours pour remettre en état, nettoyer ou sécuriser ce qui avait été abîmé ou brûlé. Ces incivilités sont malheureusement récurrentes sur la commune. N'hésitez pas à alerter la gendarmerie si vous voyez des personnes mal intentionnées et surtout **N'INTERVENEZ EN AUCUN CAS**, laissez faire l'ordre public. Comme chaque fois, la municipalité après cette série de faits a décidé de déposer deux plaintes.

Rue du 8 Mai

Les travaux d'aménagement de surface de la rue du 8 mai sont en train de se finaliser. Après la pose des bordures, c'est le revêtement de la chaussée et des trottoirs qui sera réalisé quand les conditions climatiques le permettront.

Au départ, ce sont des problèmes de canalisations d'eau pluviale qui ont poussé le conseil municipal précédent à engager une première tranche de travaux dans cette rue.

Depuis quelques temps, la commission Travaux réfléchissait à finaliser ces aménagements visant notamment à sécuriser un peu plus le parking et l'accès au groupe scolaire.

En continuité avec les travaux effectués l'année dernière dans l'enceinte de l'école, un cheminement piéton sera matérialisé de l'école jusqu'à la rue Panassié. Un passage piétons surélevé obligeant les automobilistes à ralentir sera installé dans la rue Laromiguière.

Attention ! Un nouveau sens de circulation va être mis en place. Nous vous demandons la plus grande vigilance dans les premiers temps. Des plans sont affichés dans la zone des travaux pour que vous puissiez visualiser le projet final et les différents changements de circulation.



Commission Communication, vie associative et tourisme



Téléthon

C'est sur une note pluvieuse que s'est déroulée la nouvelle édition du téléthon 2023. Pour autant, cela n'a pas découragé les bénévoles de l'AFM Téléthon d'organiser cette journée de solidarité, emmenés par Christian Roche, notre fidèle délégué communal.



Au programme :

- *une vente de crêpes (Action Catholique des Enfants)
- *une rando pédestre (Les randonneurs de la Vallée)
- *une rando VTT (OTB12/Ben enduro)
- *une vente de livres et DVD (Oit'his)
- *l'urne déposée en mairie pour les dons
- *la tombola (lots offerts par les maraichers et les commerçants de Livinhac-le-Haut)

Merci également aux élèves de l'école pour les dessins confectionnés et distribués lors de la vente de crêpes.

Encore une fois, les Livinhacois et participants se sont mobilisés pour la bonne cause puisque la somme de 2 566.50 Euros a été récoltée sur la commune.



Œuvre d'art refuge / GR

Des panneaux directionnels en bois confectionnés par l'IME de Cransac vont faire leur apparition sur le linéaire livinhacois du chemin de Compostelle pour mieux diriger les visiteurs vers l'œuvre d'art refuge du Thabor.

En complément, des travaux de terrassement sur la partie haute du chemin ont été effectués. L'ensemble a été financé par l'Office du Tourisme et du Thermalisme de Decazeville Communauté, qui nous aide à garder l'attractivité touristique du GR, déjà très reconnue.



L'association « Derrière le Hublot » à l'initiative de l'ensemble des œuvres d'art refuge sur le GR65 vous présente la nôtre « Vivre seule » sur son site derrierelehublot.fr, dans la rubrique « Fenêtre sur paysages ». Vous pourrez vous rendre compte de l'importance du projet et de son impact touristique.

Les nombreux écrits sur le livre d'or témoignent de l'importante fréquentation de l'œuvre d'art refuge. Désormais, ce sont les scolaires qui viennent apprécier le travail de l'artiste et des artisans qui ont œuvré à sa réalisation.

Journée citoyenne

A l'initiative de la municipalité, une journée citoyenne consacrée au nettoyage des chemins de randonnée était organisée le samedi 18 novembre. Nous avons la chance de posséder un linéaire important de chemins. Tous les ans, à la même période on peut entendre « chanter » débroussaillieuses et tronçonneuses dans les travers du village.

L'idée est venue presque naturellement de mutualiser ces actions de nettoyages et d'ouvertures des sentiers, qui étaient déjà menées par les employés de la mairie et de certaines associations livinhacoises.

Une trentaine de volontaires s'étaient donné rendez-vous de bonne heure et de bonne humeur sur la place du village, les outils en main pour braver fougères, ronces et arbres couchés.

Après une matinée très efficace, nos jardiniers se sont retrouvés autour d'un encas pour partager un moment de convivialité.

La municipalité remercie toutes les personnes présentes pour cet engagement citoyen et espère les revoir pour une prochaine journée cet automne.

Commission Penchot / Laroque-Bouillac



Boîtes à livres

Les livres sur Penchot et Laroque-Bouillac viennent d'être renouvelés, n'hésitez pas à venir les chercher. A noter que des livres pour enfants ou des bandes dessinées y ont été intégrées.

A Penchot, une poignée a été ajoutée afin de faciliter l'ouverture.



Visite de Laroque-Bouillac

Les visites de Laroque-Bouillac avec l'Office de Tourisme et du Thermalisme de Decazeville Communauté connaissent un vif succès. Elles vont être renouvelées pour 2024 !





Commission Cadre de vie, jeunesse

Décorations de Noël

Nous savons que certains ont pu trouver que les décorations de Noël étaient un peu minimalistes... et pourtant nous avons eu de l'ambition ! De l'ambition pour utiliser des matériaux de récupération, de l'ambition pour mettre quelques guirlandes lumineuses sans trop consommer, de l'ambition pour concevoir de la déco faite maison sans devoir aller acheter des gadgets d'importation fragiles, pas chers, polluants et vides de sens. Un merci spécial à Elisabeth Rubira et Pierre Gréaux pour avoir relevé ce défi avec beaucoup d'imagination !

Radars pédagogiques

Suite à l'extinction de l'éclairage nocturne, les radars pédagogiques qui incitent à ralentir aux entrées du village ont dû être équipés de panneaux photovoltaïques pour fonctionner en continu. Nous en avons profité pour replacer certains à des endroits plus stratégiques pour la sécurité de tous.

Nouvelle année nouveaux chantiers

La commission Cadre de vie a dressé en partie la liste de ses futurs dossiers.

En premier lieu, il s'agit de terminer de remplacer le parc d'éclairage public par des LED. Sur les 400 luminaires de notre commune, il en reste 170 à changer pour un montant de 110 650 euros HT, avec une aide de 50 à 80 % selon l'acceptation de notre demande de subvention au Fonds Vert.

Autre besoin : choisir de nouvelles fleurs vivaces plus résistantes à la sécheresse qui apporteront plus de couleurs dans les parterres de la place du centre-bourg.

Enfin, au niveau de la commission Transports de Decazeville Communauté, les élus réfléchissent à faciliter les trajets « travail-maison » en mobilité douce, autrement dit à vélo. Notre commune s'inscrit dans cette démarche et compte adapter la signalétique sur certains tronçons.

Si vous avez des idées, des envies, n'hésitez pas à venir nous voir pour nous en faire part.

COM' Un EVENEMENT

Repas des aînés

Le 3 décembre 2023, après 3 années d'arrêt, le CCAS et le Conseil Municipal ont renoué avec le traditionnel repas des aînés.

Les quelques 120 personnes inscrites se sont retrouvées à la salle culturelle autour du repas assuré par l'Hôtel du Parc de Cransac ; après les agapes, l'après-midi dansant animé par Tony Brunel et ses musiciens a permis aux amateurs de danse de virevolter au rythme de valse, tangos, marches, madison et autres.



Les sourires affichés sur les visages ont confirmé le



Le saviez-vous ? : 352

Un indicatif téléphonique ? Un nouveau jeu de société ?

352 est le nombre de mégots de cigarettes trouvés lors de la journée de ramassage des déchets organisée par le CME le 13/05/2023 dans le village.

Rappelons-le, le mégot est un déchet très polluant pour notre planète : il est le 1er responsable de la pollution des océans à cause des substances toxiques, bien plus que les pailles ou les sacs plastiques...

Agissons pour notre village : "zéro mégot" !

Il y a 70 ans : LIVINHAC-LE-HAUT se tourne résolument vers le progrès

S'il est un geste facile et banal, c'est bien celui d'ouvrir un robinet d'eau ! Eh bien, figurez-vous qu'il y a soixante-dix ans ce petit geste, nouveau, moderne, marquait l'aboutissement d'un bien grand progrès, libérateur de corvées fastidieuses ! Finie la corvée des seaux d'eau, finis les allers-retours à la rivière pour laver son linge... Mais cette réussite ne fut pas sans soucis, sans espoirs, sans désillusions...

1945 : Livinhac-le-Haut, 946 habitants, étale son territoire sur une splendide terrasse alluviale incluse dans un large méandre du Lot. Mais la bourgade a de grands besoins, et n'a pas si belle allure de près que de loin. Le premier de ces besoins est l'eau : si rare au village (comme dans beaucoup d'autres villages) et si abondante à la rivière.

La décision fut prise : le Maire, **M. VERMANDE**, et son équipe, décident d'amener les eaux du Lot au village.

Elaboré en 1945, le projet, après avoir suivi les différents stades administratifs, arrive à sa réalisation en juillet **1951**.

En voici les grandes lignes :

STATION DE POMPAGE : L'eau est obtenue par puits filtrant creusé dans une nappe d'alluvions sablonneuse à vingt mètres de la rivière. La station, bâtiment de sept mètres sur sept, comprend un équipement électromécanique de motopompes. La stérilisation, effectuée au chlore gazeux, permet un assainissement sans communication de goût. Un poste de transformation est accolé à la station.

REFOULEMENT : L'eau est refoulée jusqu'au château d'eau, situé au point culminant des « Esplagnes », s'élevant ainsi de 70m après 1300m de course dans des conduites de 200mm.

CHATEAU D'EAU : Edifice de béton monté sur une tour en maçonnerie. Contenance 1000m³ ; les besoins de la commune sont de 400m³.

DISTRIBUTION : L'eau est distribuée dans l'agglomération et s'étend aux villages isolés ainsi qu'à Penchot et Laroque-Bouillac.



La station de pompage (photo Cournède)



Carte postale de la place avant 1953 (Cournède)

Conjointement à ce vaste chantier, l'établissement d'un réseau d'égout et des **TRAVAUX d'URBANISME** s'avèrent nécessaires : le nivellement de l'ancienne place est réalisé, l'antique croix et le monument aux morts déplacés. On trouve les fonds en tirant bien des sonnettes et avec le concours des Houillères et Vieille Montagne, toutes deux propriétaires sur la commune. On demande à un architecte d'Ales, **M. IGOU**, de dresser les plans, et on se met au travail après l'adjudication du 21 février 1951.

Une entreprise toulousaine se charge de la mise en place des pompes, la construction de la station de pompage est confiée à des entrepreneurs de la région et l'entreprise lozérienne spécialisée **COUDERC** de Florac se charge des canalisations. La pose des tuyaux s'effectue dans des tranchées creusées mécaniquement. Les travaux débutent fin juillet 1951 ; un effectif de 20 à 40 ouvriers s'y emploient.

19 mars 1952 : Une petite bombe éclate dans la bourgade.... L'entreprise **COUDERC** avait mangé la grenouille ! Son directeur était en fuite et les travaux sont brutalement arrêtés.

A SUIVRE...

OLT'HIS – Branche patrimoniale

Sources : Articles de journaux Centre Presse (1/04/52) La Dépêche(16/06/53) Midi Libre (14/06/53)

Avec tous nos vœux de bonheur et de réussite pour 2024.

